



## APPEL DE CANDIDATURES

### Préposé(e) à l'entretien des espaces verts (emploi étudiant)

#### Responsabilités

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics, le titulaire aura pour responsabilité principale les divers travaux d'entretien des espaces verts de la municipalité.

#### Exemples de tâches

Effectuer la tonte des pelouses des terrains de la municipalité, nettoyer et entretenir les parcs et les espaces verts de la municipalité, préparer le terrain de baseball et les terrains de soccer, nettoyer de façon générale les terrains et bâtiments municipaux, au besoin aider les employés des travaux publics pour des tâches de voirie et effectuer toutes autres tâches connexes demandées par l'autorité.

#### Exigences pertinentes

Scolarité : Être aux études et prévoir y retourner à l'automne.

Exigences : Permis de conduire classe 5 (automobile).

Compétences : Être habile à conduire un tracteur à gazon ainsi qu'à utiliser divers outils (coupe-herbe, taille-cèdre, etc.), autonome et responsable.

#### Conditions de travail

Statut du poste : Étudiant et saisonnier.

Durée : Avril à octobre.

Horaire de travail : Journées variables, entre 8 et 32 heures par semaine selon la période de l'année, presque temps plein durant l'été. Du lundi au vendredi, de jour, quelques fins de semaines lors d'événements spéciaux.

Salaire : 16,75\$ de l'heure.

---

Toute personne intéressée peut soumettre sa candidature en adressant son curriculum vitae au bureau municipal, au plus tard le mercredi 05 février 2025, à l'attention de Marc Lévesque, directeur général, aux coordonnées mentionnées précédemment ou par courrier électronique à [direction@st-theodore.com](mailto:direction@st-theodore.com)

---

\* Le masculin est seulement utilisé pour alléger le texte, l'offre s'adresse autant pour les hommes que les femmes.

\* La Municipalité remercie les candidats de leurs intérêts, toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue.

\* Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir si celui-ci rencontre les exigences du poste.

\* Il est entendu que la description d'une fonction ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.